

Ecole de Cambounet sur le Sor - ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Rentrée : le lundi 3 septembre 2018 à 8 h 45.

Assurance scolaire :

Garantie individuelle obligatoire pour les sorties scolaires, classes de découverte, port de lunettes...
Chaque enfant doit retourner une attestation d'assurance individuelle à l'école :

- soit l'attestation MAE reçue à la maison après paiement directement à la mutuelle.
- soit une attestation de votre compagnie d'assurance portant les mentions « responsabilité civile » **et** « individuelle accidents corporels ».

Cotisation USEP : Elle permet de financer les diverses sorties ainsi que l'achat de matériel pédagogique. Elle s'élève à 15 euros pour le premier enfant scolarisé dans l'école et 12 euros à partir du deuxième enfant. Etablir un chèque à l'ordre de « association sportive de l'école de Cambounet/Sor ».

Liste des fournitures - Classe de GS

- 1 grand cartable sans roulettes pouvant **contenir un livre de format A4**
- 2 boîtes de mouchoirs
- 2 boîtes de lingettes
- 1 timbale marquée au prénom de l'enfant
- 1 pochette de marqueurs effaçables (type velleda) (grosses pointes) + 1 ardoise blanche
- 1 pochette cartonnée format A4 avec élastiques
- 1 petit coussin marqué au prénom de l'enfant
- 3 photos d'identité récentes avec le prénom marqué au dos

Pour les nouveaux : 1 grand classeur marqué au prénom de l'enfant avec au minimum 7 intercalaires en **carton** ainsi que 100 pochettes transparentes perforées rangées et réparties à l'intérieur du classeur entre chaque intercalaire.

(ce matériel sera à renouveler tout au long de l'année en cas d'usure, de perte ou de détérioration)

TOUTES les fournitures devront être ramenées en même temps dans un grand sac plastique rigide (type cabas de courses) marqué au prénom de l'enfant.

Merci et bonnes vacances à tous.